

**Extrait du registre des délibérations du CONSEIL
MUNICIPAL
Séance du 12 juin 2017**

N° 2017/06/12/03

*Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 39
Nombre de votants : 53*

*Date de convocation :
02/06/2017*

L'an deux mille dix-sept, le douze juin à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Françoise GATEL, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE des points 6a à 17c inclus.

<u>Présents :</u>	Mme Françoise GATEL	M. Joseph MENARD	M. Jean-Claude BELINE
Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS
Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Denis GATEL
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Sophie BRÉAL	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL
M. Dominique PELHATE	Mme Virginie LEFFRAY	Mme Stéphanie GUERRY	Mme Laurence VILLENAVE
M. Bruno VETTIER	Mme Séverine MAYEUX	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Georges GUYARD	M. Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
Mme Marie-Françoise ROGER	M. Jean-François PROVOST	M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN	M. Dominique KACZMAREC	Mme JAOUANNET Evelyne	M. Vincent BOUTEMY

<u>Absents</u>	Mme KUROWSKA Carine qui donne pouvoir à M. Dominique KACZMAREC
M. Jean-Pierre PETERMANN qui donne pouvoir à Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Christian NIEL qui donne pouvoir à Mme Isabelle PLANTIN
Mme Danièle BOTTE qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	M. Erwan PITOIS qui donne pouvoir à Mme Françoise GATEL
M. Christophe BUDOR qui donne pouvoir M. Thierry PANNETIER	M. Michel RENAUDIN qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE
M. Vincent CROCC qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	M. Thierry SCHUFFENECKER qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Claudine DESMET qui donne pouvoir à M. Denis GATEL	Mme Marion BELLARD
M. Hervé DIOT qui donne pouvoir à M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Dominique DURAND
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE	M. Olivier MARAIS
M. Jean-Marc ERNAULT qui donne pouvoir à M. René LOIZANCE	Mme Sandrine PERRIER
Mme Chrystelle HERNANDEZ qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	

Objet : Composition du Conseil d'Administration du CCAS

Rapporteur : Isabelle PLANTIN

Compte tenu de la création de la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2017, le CCAS a été établi à l'échelle de la commune nouvelle.

L'article L 123-6 du Code de l'action sociale et des familles (CASF) précise que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif administré par un conseil d'administration constitué :

- d'un Président, le Maire
- des membres élus par le Conseil municipal
- des membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Les articles R 123-6 et R 123-7 du CASF précisent que :

« Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale est présidé par le maire. Il comprend en nombre égal, au maximum huit membres élus en son sein par le conseil municipal et huit membres nommés par le maire parmi les personnes non membres du conseil municipal comme mentionnées au quatrième alinéa de l'article L. 123-6.

Le nombre des membres du conseil d'administration est fixé par délibération du conseil municipal. »

« Les membres élus en son sein par le conseil municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste de candidats même incomplète. Dans cette hypothèse, si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui reviennent à celle-ci, le ou les sièges non pourvus le sont par les autres listes.

Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.

Si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du ou des sièges restant à pourvoir, ceux-ci reviennent à la ou aux listes qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats. »

Le CCAS est chargé de définir la politique sociale de la Commune nouvelle notamment dans les domaines suivants :

- Aides sociales obligatoires et facultatives,
- Gestion de l'habitat social communal,
- Politique de prévention,
- Lien entre les associations caritatives de la Commune nouvelle,

Par délibération du Conseil municipal en date du 16 janvier 2017, la liste des membres du CCAS été fixée à huit membres élus et huit membres nommés pour la composition du Conseil d'administration.

La liste des membres élus est la suivante :

- Monsieur Christian BERNARD,
- Madame Chantal LOUIS,
- Madame Isabelle PLANTIN,
- Monsieur Gérard ROGEMONT,
- Madame Claudine DESMET,
- Madame Catherine TAUPIN,
- Madame Laëtitia MIRALLES,
- Madame Laurence VILLENAVE,

Madame Isabelle PLANTIN a été élue vice-présidente par délibération du Conseil d'administration en date du 24 janvier 2017.

Monsieur Gérard ROGEMONT ayant présenté sa démission en date du 3 avril 2017, il convient donc de procéder à son remplacement au sein du Conseil d'administration.

Conformément à l'article L 270 du Code Electoral, Monsieur Jacques JOLIVET, suivant immédiat sur la liste dont faisait partie Monsieur Gérard ROGEMONT lors des dernières élections municipales, est installé en qualité de Conseillère Municipale.

Monsieur Jacques JOLIVET a informé Madame Le Maire de sa démission par courrier en date du 25 avril 2017.

Conformément à l'article L 270 du Code Electoral, Madame Carine KUROWSKA, suivante immédiate sur la liste dont faisait partie Monsieur Jacques JOLIVET, est installée en qualité de Conseillère Municipale.

**Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code de l'action sociale et des familles,**

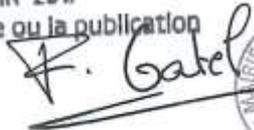
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **installe Madame Carine KUROWSKA en qualité de membre élue au Conseil d'administration du CCAS.**

Pour Copie Conforme,
Le Maire,

Françoise GATEL

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....22 JUN 2017.....
et de l'affichage ou la publication
Le Maire,






**Extrait du registre des délibérations du CONSEIL
MUNICIPAL
Séance du 12 juin 2017**

N° 2017/06/12/04

*Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 39
Nombre de votants : 53*

*Date de convocation :
02/06/2017*

L'an deux mille dix-sept, le douze juin à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Françoise GATEL, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE des points 6a à 17c inclus.

<u>Présents :</u>	Mme Françoise GATEL	M. Joseph MENARD	M. Jean-Claude BELINE
Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS
Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Denis GATEL
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Sophie BRÉAL	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL
M. Dominique PELHATE	Mme Virginie LEFFRAY	Mme Stéphanie GUERRY	Mme Laurence VILLENAVE
M. Bruno VETTIER	Mme Séverine MAYEUX	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Georges GUYARD	M. Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
Mme Marie-Françoise ROGER	M. Jean-François PROVOST	M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN	M. Dominique KACZMAREC	Mme JAOUANNET Evelyne	M. Vincent BOUTEMY

<u>Absents</u>	Mme KUROWSKA Carine qui donne pouvoir à M. Dominique KACZMAREC
M. Jean-Pierre PETERMANN qui donne pouvoir à Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Christian NIEL qui donne pouvoir à Mme Isabelle PLANTIN
Mme Danièle BOTTE qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	M. Erwan PITOIS qui donne pouvoir à Mme Françoise GATEL
M. Christophe BUDOR qui donne pouvoir à M. Thierry PANNETIER	M. Michel RENAUDIN qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE
M. Vincent CROCC qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	M. Thierry SCHUFFENECKER qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Claudine DESMET qui donne pouvoir à M. Denis GATEL	Mme Marion BELLARD
M. Hervé DIOT qui donne pouvoir à M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Dominique DURAND
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE	M. Olivier MARAIS
M. Jean-Marc ERNAULT qui donne pouvoir à M. René LOIZANCE	Mme Sandrine PERRIER
Mme Chrystelle HERNANDEZ qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	

Objet : Composition des commissions

Rapporteur : Françoise GATEL

Par délibération du 16 janvier 2017, le Conseil municipal a décidé de la création et de la composition des commissions municipales sur le fondement des articles L 2121-21 et L 2121-22 du Code général des collectivités territoriales.

Suite à la démission de Madame Marie-Annick GICQUEL en date du 22 mai 2017, il convient de la remplacer au sein des commissions :

- Finances,
- Solidarité,

Il est proposé que Monsieur Vincent BOUTEMY soit élu au sein de ces commissions.

Vu la décision du Conseil municipal de valider la proposition de vote à main levée.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2017-01-16-01 du Conseil municipal portant création et composition des commissions municipales et notamment les commissions Finances, et Solidarité,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

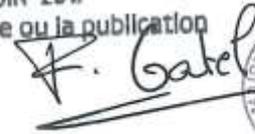
- désigne Monsieur Vincent BOUTEMY pour siéger au sein des commissions Finances, et Solidarité.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,



Françoise GATEL

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....22 JUIL 2017.....
et de l'affichage ou la publication
Le Maire,






CHÂTEAUGIRON

COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 juin 2017

N° 2017/06/12/05/a

Nombre de conseillers en exercice : 57
 Nombre de présents : 39
 Nombre de votants : 53

Date de convocation :
 02/06/2017

L'an deux mille dix-sept, le douze juin à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Françoise GATEL, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE des points 6a à 17c inclus.

<u>Présents :</u>	Mme Françoise GATEL	M. Joseph MENARD	M. Jean-Claude BELINE
Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS
Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Denis GATEL
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Sophie BRÉAL	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL
M. Dominique PELHATE	Mme Virginie LEFFRAY	Mme Stéphanie GUERRY	Mme Laurence VILLENAVE
M. Bruno VETTIER	Mme Séverine MAYEUX	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Georges GUYARD	M. Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
Mme Marie-Françoise ROGER	M. Jean-François PROVOST	M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN	M. Dominique KACZMAREC	Mme JAOUANNET Evelyne	M. Vincent BOUTEMY

<u>Absents</u>	Mme KUROWSKA Carine qui donne pouvoir à M. Dominique KACZMAREC
M. Jean-Pierre PETERMANN qui donne pouvoir à Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Christian NIEL qui donne pouvoir à Mme Isabelle PLANTIN
Mme Danièle BOTTE qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	M. Erwan PITOIS qui donne pouvoir à Mme Françoise GATEL
M. Christophe BUDOR qui donne pouvoir M. Thierry PANNETIER	M. Michel RENAUDIN qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE
M. Vincent CROCC qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	M. Thierry SCHUFFENECKER qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Claudine DESMET qui donne pouvoir à M. Denis GATEL	Mme Marion BELLIARD
M. Hervé DIOT qui donne pouvoir à M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Dominique DURAND
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE	M. Olivier MARAIS
M. Jean-Marc ERNAULT qui donne pouvoir à M. René LOIZANCE	Mme Sandrine PERRIER
Mme Chrystelle HERNANDEZ qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	

Objet : Désignation des délégués dans les organismes extérieurs – SIMADE 35

Rapporteur : Isabelle PLANTIN

Par délibération du 9 février 2017, le Conseil municipal a désigné ses délégués pour siéger au sein des établissements publics, syndicats intercommunaux et autres organismes extérieurs.

Suite à la démission de Madame Marie-Annick GICQUEL en date du 22 mai 2017, il convient de la remplacer au sein des organismes suivants :

a- Syndicat intercommunal de soins infirmiers et de maintien à domicile des personnes âgées Est 35 – SIMADE 35

Créé le 25 novembre 1988, ce syndicat regroupe 12 communes : Acigné, Brécé, Cesson-Sévigné, Chancé, Châteaugiron, Domloup, Nouvoitou, Noyal-sur-Vilaine, Ossé, Saint-Aubin-du-Pavail, Servon-sur-Vilaine, Thorigné-Fouillard.

Par délibération en date du 9 février 2017, le Conseil municipal a conservé les délégués siégeant au Simade 35 titre des trois communes déléguées, selon la liste ci-dessous

<u>CHATEAUGIRON</u>	<u>OSSE</u>	<u>SAINT-AUBIN DU PAVAIL</u>
Isabelle PLANTIN titulaire Chantal LOUIS titulaire <i>Marie-Annick GICQUEL suppléant</i> <i>Georges GUYARD suppléant</i>	Marie-Odile BOIVIN Morgan VIDAL Virginie LEFFRAY Stéphanie GUERRY	Jean-Pierre PETERMANN titulaire Jean-Marc ERNAULT titulaire Laëtitia MIRALLES suppléant Séverine MAYEUX suppléant

Considérant la démission de Madame Marie-Annick GICQUEL en date du 22 mai 2017, il convient de la remplacer au SIMADE 35 :

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral du 13/06/2016 portant création de la commune nouvelle de Châteaugiron,

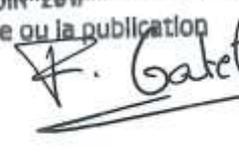
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **installe Monsieur Vincent BOUTEMY au SIMADE 35, en qualité de suppléant pour la commune historique de Châteaugiron.**

Pour Copie Conforme,
Le Maire,


Françoise GATEL


Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....22 JUN 2017.....
et de l'affichage ou la publication
Le Maire,




Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL
N° 2017/06/12/05/b
Séance du 12 juin 2017

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 39
Nombre de votants : 53

Date de convocation : 02/06/2017

L'an deux mille dix-sept, le douze juin à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Françoise GATEL, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE des points 6a à 17c inclus.

<u>Présents :</u>	Mme Françoise GATEL	M. Joseph MENARD	M. Jean-Claude BELINE
Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS
Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Denis GATEL
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Sophie BRÉAL	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL
M. Dominique PELHATE	Mme Virginie LEFFRAY	Mme Stéphanie GUERRY	Mme Laurence VILLENAVE
M. Bruno VETTIER	Mme Séverine MAYEUX	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Georges GUYARD	M. Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
Mme Marie-Françoise ROGER	M. Jean-François PROVOST	M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN	M. Dominique KACZMAREC	Mme JAOUANNET Evelyne	M. Vincent BOUTEMY

<u>Absents</u>	Mme KUROWSKA Carine qui donne pouvoir à M. Dominique KACZMAREC
M. Jean-Pierre PETERMANN qui donne pouvoir à Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Christian NIEL qui donne pouvoir à Mme Isabelle PLANTIN
Mme Danièle BOTTE qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	M. Erwan PITOIS qui donne pouvoir à Mme Françoise GATEL
M. Christophe BUDOR qui donne pouvoir M. Thierry PANNETIER	M. Michel RENAUDIN qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE
M. Vincent CROCQ qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	M. Thierry SCHUFFENECKER qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Claudine DESMET qui donne pouvoir à M. Denis GATEL	Mme Marion BELLARD
M. Hervé DIOT qui donne pouvoir à M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Dominique DURAND
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE	M. Olivier MARAIS
M. Jean-Marc ERNAULT qui donne pouvoir à M. René LOIZANCE	Mme Sandrine PERRIER
Mme Chrystelle HERNANDEZ qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	

Objet : Désignation des délégués dans les organismes extérieurs – EHPAD « Les jardins du Castel » - Conseil d'administration

Rapporteur : Isabelle PLANTIN

Par délibération du 9 février 2017, le Conseil municipal a désigné ses délégués pour siéger au sein des établissements publics, syndicats intercommunaux et autres organismes extérieurs.

Suite à la démission de Madame Marie-Annick GICQUEL en date du 22 mai 2017, il convient de la remplacer au sein des organismes suivants :

b) EHPAD Les Jardins du Castel

L'EHPAD Les Jardins du Castel, rue Alexis Garnier, est administré par un conseil d'administration dont le Maire est membre de droit.

Par délibération du 9 février 2017, le Conseil municipal a conservé les délégués siégeant au Conseil d'administration. Madame Isabelle PLANTIN, et Madame Marie-Annick GICQUEL ont été reconduites dans ces fonctions.

Considérant la démission de Madame Marie-Annick GICQUEL en date du 22 mai 2017, il convient de la remplacer.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

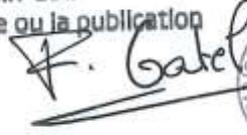
- **installe Monsieur Vincent BOUTEMY en qualité de délégué au Conseil d'administration de l'EHPAD « Les jardins du Castel ».**

Pour Copie Conforme,
Le Maire,


Françoise GATEL



Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....22 JUILLET 2017.....
et de l'affichage ou la publication
Le Maire,


Françoise GATEL

